

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 69 (1981)

Heft: [9]

Artikel: Nouvelles de l'ADF

Autor: S.Ch.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-284506>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Associations

Nouvelles de l'ASF

Alliance de sociétés féminines suisses

Le comité de l'ASF a tenu sa dernière séance avant les vacances d'été à Berne le deux juillet par une chaleur écrasante. Les sept nouveaux membres romands étaient présents et la discussion fut animée. A l'ordre du jour :

Retrait des femmes socialistes suisses

Tout d'abord, évidemment, le retrait de l'Alliance des Femmes Socialistes suisses le 28 juin, retrait qui suscita bien des commentaires. Le comité exprima son regret dans un bref communiqué de presse, stipulant notamment qu'en 1910 déjà l'Internationale socialiste avait demandé à ses groupements féminins de se retirer. En 1949 les femmes socialistes suisses avaient rallié l'ASF, et collaboré activement depuis. (voir : lettres ouvertes de Jacqueline et Bernadette).

Quatre projets d'aide au développement

L'ASF propose de soutenir un projet d'aide au développement en faveur des femmes. La préférence est donnée à de petits projets pratiques, proposés dans le programme d'entraide de l'UNESCO, qui permettra à ceux qui désirent y participer avec des moyens modestes, de tout de même apporter une contribution bienvenue. Ces projets présentent en outre l'avantage de confier l'exécution pratique sur le terrain à des spécialistes.

Quatre projets cherchent à soutenir des femmes de pays en développement, soit par des mesures d'aide directe, soit par l'aide sous forme de formation professionnelle ou d'enseignement de techniques appropriées :

a) **Fidjis** (avec le concours de l'Alliance mondiale des Unions chrétiennes féminines YWCA). Il s'agit d'aider les femmes à assimiler des techniques appropriées afin de freiner l'exode rural.

b) **Ghana**

L'association des femmes de Tsito voudrait construire une école maternelle, destinée aux enfants dont les mères travaillent.

c) **Haïti**

Il faudrait aider le comité des œuvres sociales chrétiennes qui a créé trois écoles pour les enfants des familles défavorisées de la vallée de l'Artibonite. Les effectifs sont limités actuellement à 600 enfants, qui manquent de crédits et de locaux.

d) **Lesotho**

Un groupe de femmes s'est formé en association dans le village de Maqhaka pour s'initier à la puériculture, la culture des légumes et les travaux à l'aiguille. Elles n'ont pas d'enseignant et une petite hutte seulement où elles rêvent de disposer de tables, chaises, et d'une machine à coudre. Leur objectif serait de mettre sur pied des associations du même genre dans les villages voisins. L'ASF a mis au point un plan de financement, et il nous semble plus constructif d'étudier ce que les Nations Unies appellent « petits projets » que de grandes idées générales qui restent souvent à l'état abstrait.

Journée « La faim dans le monde »

A la demande du comité de coordination de la Journée Mondiale de l'Alimentation du 16 octobre 1981 (FAO), l'ASF

demande que l'on s'intéresse à l'appel de l'ancien conseiller fédéral Wahlen, appel sur le thème « *faim dans le monde* ».

Le comité de coordination suisse dispose de toute une documentation d'information et de suggestions pour que le peuple suisse puisse participer à cette action.

— Suggestions : vente publique d'une soupe, organisation d'un jour de jeûne, distribution aux ménages de recettes « manger sainement » ou « habitudes alimentaires dans le tiers monde », etc.

S'adresser à : Secrétariat FAO, M. René Brugger, Office fédéral de l'agriculture, Mattenhofstr. 5, 3003 Berne.

Travail à temps partiel

L'ASF organise à Olten le 29 octobre 1981 une journée d'information ayant pour thème « le travail à temps partiel ». Les avantages et désavantages, les perspectives de l'offre de travail à temps partiel, les idées et solutions seront exposées par des économistes, des syndicalistes et divers professionnels.

BvdW

Nouvelles de l'ADF

Association pour les droits de la femme

Les cibles, dernier chapitre

Lors de l'assemblée générale du 23 mai, les déléguées des différentes sections (voir No de juillet de FS) avaient chargé le comité central de déposer plainte dans cette malheureuse affaire de cibles-photos-de-femmes. Le chef du Département militaire ayant, depuis, adressé une missive très nette à tous les commandants de troupe, le comité central vient de décider de renoncer à engager un procès. Notons qu'il est tout à fait exceptionnel que le chef du Département envoie un message de ce genre et qu'il met les cadres de l'armée en demeure de faire régner le plus élémentaire respect à l'égard de la femme.

Cette affaire scandaleuse — tout le monde en convient — s'est passée il y a maintenant un certain temps. L'ASDF s'est indignée publiquement en temps voulu, et c'était très bien ; elle décide maintenant de tourner la page, ce qui est bien aussi. N'a-t-elle pas besoin de toutes ses forces pour s'attaquer aux problèmes qui attendent les femmes au lendemain de la votation sur l'égalité ?

S. Ch.

Nouvelles de (in)

Comité d'action suisse pour l'égalité des droits entre hommes et femmes

Le 9 juillet à Olten, sous la présidence de M. Gilles Petitpierre, se sont réunies *les représentantes des comités cantonaux de (in)*. Près de 50 personnes. Après un dîner offert par (in) pour fêter la victoire, chacune raconta les actions entreprises dans son canton. Que d'idées, de dynamisme chez certaines (la majorité) et que de conformisme chez d'autres. Il est clair que dans certains cantons c'est le comité cantonal de (in) qui a fait basculer les votes vers le OUI.

Les comptes ne sont pas encore terminés mais on sait que (in) suisse ne fera pas de déficit. Bravo à la vice-présidente Alice Moneda, trésorière qui a su trouver l'argent et le dépenser quand et comme il fallait.

En octobre (in) tiendra son assemblée générale pour décider si l'association doit : 1. se dissoudre — 2. rester en veilleuse — 3. continuer son action. Selon l'avis des présidentes cantonales il faudrait que (in) continue à exister en veilleuse, car s'il y a un référendum contre le nouveau droit matrimonial, il faudra immédiatement mobiliser les femmes contre ce référendum. Le bruit court d'ailleurs que le comité contre l'égalitarisme ne s'est pas dissous... alors pourquoi (in) devrait-elle se dissoudre ?

J. B-W.